



Saint-Egrève

L'UNISSON

Conservatoire de musique
à rayonnement communal



S o m m a i r e

page 4-5	Présentation
page 6-7	Les différents parcours de formation
page 6-7	Le suivi des études, le conseil et l'orientation
page 8	La petite enfance
page 9	Les ateliers découverte
page 10	Le département "Musique classique"
page 11	Le département "Jazz et musiques actuelles"
page 12	Le département "Voix"
page 13	Orchestre à l'école
page 14	Infos pratiques
page 15	Plan d'accès

L'Unisson, le conservatoire de musique de Saint-Egrève, est l'équipement emblématique de la pratique musicale dans notre ville.

Le panel des activités et des apprentissages proposés, de l'éveil musical aux classes de niveaux confirmés, s'adresse à un public toujours plus large. Ainsi, des plus jeunes aux seniors, les Saint-Egrévois qui fréquentent l'établissement sont nombreux à se retrouver chaque semaine afin de partager leur passion pour la musique.

L'Unisson s'inscrit en cela parfaitement dans la volonté de la municipalité d'ouvrir au plus grand nombre l'accès à une pratique artistique de qualité.

Depuis septembre 2010, le Conservatoire s'est aussi engagé avec l'Ecole de la Gare et l'Education Nationale dans la création d'un orchestre à l'école. L'objectif de cette action est de permettre à l'ensemble des enfants fréquentant l'établissement scolaire de découvrir le "plaisir de jouer de la musique".

Vous trouverez dans cette plaquette de présentation de L'Unisson l'ensemble des activités proposées. J'espère qu'elle permettra d'éveiller talents et vocations ... A vous de jouer !

Geneviève REYNIER
Adjointe au Développement Culturel et Associatif



L'UNISSON

conservatoire de musique



(Le conservatoire

de musique **L'Unisson** est un service public municipal d'enseignement artistique spécialisé, dont le fonctionnement pédagogique est contrôlé et agréé par le Ministère de la Culture.

Il a pour mission centrale la sensibilisation, l'éveil artistique et la formation des futurs musiciens amateurs. Il est aussi habilité pour assurer la formation initiale des futurs musiciens professionnels.

Ouvert sur un large éventail de styles et langages musicaux (musiques classiques, actuelles, jazz, traditionnelles ou anciennes), le conservatoire entend promouvoir des valeurs à travers son enseignement : l'épanouissement par l'expression artistique, l'invention et la création, l'engagement et l'exigence, l'ouverture à l'autre et la convivialité, l'écoute et le respect...

Côté formation, différents parcours sont accessibles, en fonction de l'âge, du projet, de la motivation de chacun. Ainsi chaque semaine, plus de 400 élèves fréquentent l'établissement et reçoivent près de 300 heures de cours dispensées par 25 professeurs qualifiés. L'opération "Orchestre à l'école" (groupe scolaire de La Gare) ou encore l'intervention de professeurs et musiciens en milieu scolaire, participent aussi à l'éducation musicale des enfants dans toutes les écoles élémentaires de la commune.

Lieu de vie et d'intégration sociale, L'Unisson accueille également le public porteur de handicap ou des patients de l'hôpital de Saint-Egrève grâce à des partenariats avec l'Education Nationale et le Centre Hospitalier Alpes-Isère.

Par la place toujours plus importante qu'il réserve aux pratiques collectives (ensembles instrumen-

taux, vocaux et orchestres), le conservatoire est aussi un lieu de ressources et d'accueil pour les associations et les musiciens amateurs.

Il s'inscrit ainsi dans le cadre général de la politique culturelle municipale en lien avec de nombreux partenaires culturels - La Vence Scène, la bibliothèque, les festivals et événements culturels locaux ou encore le réseau des conservatoires de l'Isère.

Il participe également à l'animation culturelle de la Ville avec une programmation de concerts, auditions, présentations de projets qui donnent à entendre et à voir les productions "maison".

A noter : Pour connaître les horaires et jours des activités, se reporter au "document planning" édité chaque début d'année. Retrouvez également toutes les dates de concerts et auditions dans les plaquettes-programmes éditées chaque trimestre.



• Le bâtiment, inauguré en février 2008, répond à des normes de haute qualité environnementale (HQE).



Les différents parcours de formation

Eveil et sensibilisation musicale

A partir de 5 ans

Basée sur des méthodes actives, la pédagogie est ludique, tournée vers la découverte, le mouvement, le chant et la danse, l'expérimentation et la création sonores, le développement de la sensibilité et de l'expression artistique. Les activités sont essentiellement orientées vers le développement sensoriel et psychomoteur.

Eveil musical pour les enfants scolarisés en grande section maternelle (5 ans).

Initiation musicale pour les enfants scolarisés en CP (6 ans).

Les ateliers de découverte

Elèves débutants, enfants ou adolescents

Ces ateliers permettent de s'immerger dans une pratique artistique fondée sur le jeu, le collectif, le développement de l'écoute et de la mémoire musicale, sans connaissances théoriques et techniques préalables. Ils peuvent être ou non associés à un cours de formation musicale.

Le critère d'âge est propre à chaque activité proposée.

Participation limitée à 2 années, puis orientation en cursus diplômant ou parcours personnalisé.

Formation artistique qualifiante

A partir de 7 ans (CP terminé)

Le cursus de formation est organisé autour de la pratique d'un instrument de musique avec des cours de formation/culture musicale et vocale associés à un ensemble ou un orchestre. Il débouche sur un diplôme, le Brevet ou le Certificat d'Etudes Musicales. Le parcours s'articule en trois grandes étapes (primaire, collège, lycée) :

- ▶ **1^{er} cycle** : choisir son instrument, acquérir les bases de pratiques et connaissances.
- ▶ **2^e cycle** : consolider sa technique et développer son propre langage artistique, s'ouvrir à d'autres domaines.
- ▶ **3^e cycle** : accéder à l'autonomie, faire des choix et être en capacité de s'intégrer dans une pratique amateur de bon niveau, en ensemble, orchestre, chœur...

Formation "hors cycle"

Parcours personnalisés

Ces parcours modulables sont destinés aux élèves ayant validé au moins un 1^{er} cycle et aux adultes amateurs. Limités à trois ans, ils donnent accès à un cours d'instrument et une pratique en ensemble au moins, indispensables pour progresser.

Prolongation possible en fonction des places disponibles et selon avis du professeur.

Le suivi des études, le conseil et l'orientation



Toutes les activités proposées par le conservatoire font l'objet d'une évaluation par les professeurs ou la direction. Ces évaluations donnent aux élèves le recul nécessaire afin de mesurer leurs acquis et leur progression. Elles sont un repère pour personnaliser les objectifs de travail fixés par les professeurs. Elles sont également un outil pour permettre une orientation et ...

- ... un conseil aux études adaptés aux différentes situations. Des bulletins d'appréciation sont communiqués chaque semestre aux familles et élèves.
- Les examens concernent les élèves inscrits en parcours qualifiant arrivés en fin de cycle : ils marquent la fin d'un cycle et permettent la délivrance d'un Brevet ou d'un Certificat d'Etudes Musicales.



La petite enfance

L'éveil au conservatoire est un excellent moyen de familiariser l'enfant avec la musique, le langage et les codes musicaux. C'est aussi la meilleure introduction à l'entrée dans l'apprentissage instrumental proprement dit. Trois ateliers ont donc été créés et mis en place à destination des plus jeunes.



Initiation musicale et découverte des instruments

Groupe de 10 à 12 enfants en CP - 1h par semaine

Parcours de découverte des différents instruments enseignés au conservatoire. Au programme également : visite de classes, accueil d'élèves et de professeurs.

Initiation musicale et percussions brésiliennes

Groupe de 10 à 12 enfants en CP - 1h par semaine

Cours tourné sur la pratique rythmique, l'assimilation de différentes formules de pulsation, tempo, dynamique avec un jeu complet de petites percussions brésiliennes.

Eveil musical et conte

Groupe de 10 à 12 enfants en grande section maternelle - 45' par semaine

En partenariat avec la bibliothèque, séance de musique complétée ponctuellement par une histoire racontée par une conteuse, mettant en jeu l'imaginaire, les sons, les ambiances, jusqu'au conte musical (6 rendez-vous dans l'année).

Les ateliers découverte

L'Unisson propose quatre ateliers pour découvrir le plaisir de faire de la musique ensemble et apprendre à s'écouter les uns les autres, et pourquoi pas créer l'envie d'aller plus loin...

Atelier ukulélés

**Cours de 4 à 5 participants. Enfants de 7 à 12 ans.
1h par semaine**

Travail en ensemble reposant sur l'oralité, l'imitation et la mémoire. Approche des bases de la technique instrumentale et de l'expression musicale sur un instrument à cordes pincées.

Atelier guitare d'accompagnement

**Cours de 2 à 3 participants. Ados/adultes.
45' par semaine**

Apprentissage des tablatures et accords de base pour chanter en s'accompagnant, répertoire chansons françaises, variétés internationales.

Atelier percussions

**Groupe de 5 à 6 participants. Enfants de 7 à 12 ans.
1h par semaine**

Travail en ensemble, découverte des timbres, dynamiques, sens pulsatoire, découverte des petites percussions, bois, métal, peau, frappées, frottées, avec les doigts, les mains, les baguettes...

Atelier petites cordes

**Groupe de 2 à 4 participants. Enfants de 5 et 6 ans.
45' à 1h par semaine**

Découverte en collectif du violon, de l'alto et du violoncelle, basée sur l'observation, l'écoute, la reproduction, la mémoire et le plaisir musical.

Le département

“Musique classique”



C'est le parcours de formation initiale le plus répandu dans les écoles de musique, qui peut conduire ceux qui le poursuivent à un niveau de pré-professionnalisme. L'enseignement, organisé en trois cycles, comprend : une discipline dominante le plus souvent instrumentale, un cours de culture musicale, et des pratiques diversifiées de la musique d'ensemble (participation à un groupe ou orchestre).

Les instruments

Cours individuels ou en petit groupe - 30' à 1h par semaine

Apprentissage et pratique des instruments suivants : violon, alto, violoncelle, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, piano, guitare, accordéon, percussions.

La formation et la culture musicales

Cours collectifs - 1h30 à 2h par semaine

Formation de l'oreille (écoute, intonation, chant, mémoire musicale), du sens rythmique et dynamique (tempo, pulsation individuelle et collective). Apprentissage des codages musicaux (lecture et écriture, grilles). Déchiffrage de partitions, développement de connaissances théoriques, esthétiques, ouverture sur les répertoires classiques, musiques du monde, musiques actuelles...

Les activités d'ensemble

Cours collectifs - 30' à 2h par semaine

Participation à un ou plusieurs ensembles au choix (sur conseil du professeur d'instrument) : orchestre d'harmonie, ensembles de guitares, de flûtes, orchestre à cordes, ensemble claviers...

Le département

“Jazz et Musiques actuelles”



Le département est ouvert aux instrumentistes débutants pour les instruments suivants : saxophone, clarinette, trompette, trombone, guitare, piano, basse, batterie. Les élèves suivent le 1^{er} cycle de formation musicale du domaine classique avant d'intégrer le 1^{er} cycle jazz. Le cursus jazz est également ouvert à tous les musiciens, quel que soit leur instrument, maîtrisant les bases de la pratique instrumentale et de la formation musicale (lecture, écriture, rythme, oreille).

Les instruments

Cours individuels ou en petit groupe - 30' à 1h par semaine

Langage et improvisation.

La formation et la culture musicales

Cours collectifs - 1h à 1h30 par semaine

Formation musicale jazz (niveau 1 - 2 - 3)

Apprentissage des codages spécifiques et notions théoriques. Développement de l'oreille harmonique et mélodique (“Ear Training”). Travail rythmique spécifique. Ouverture de la culture et des connaissances, histoire, interprètes, styles, langages...

Harmonie jazz (niveau 1 - 2)

Pour les élèves ayant validé le module de FM jazz 3.
Apprentissage des bases du système tonal et des modes. Pratique de l'analyse et de l'écriture dans diverses esthétiques du domaine jazz et musiques actuelles. Reprise ou création de thèmes arrangés pour des instrumentations spécifiques.

Les activités d'ensemble

Cours collectifs - 30' à 2h par semaine

Participation à un ou plusieurs ensembles au choix (sur conseil du professeur d'instrument) : petites formations (combos) jazz, blues, latin, jazz-rock, rock (...), Big Band.

Le département "Voix"



Le département Voix veut développer le goût, la connaissance et la pratique du chant soliste ou en chœur. Il y est naturellement question de souffle et de pose de la voix avec une part importante donnée à l'écoute et à la connaissance de son corps. Les cours individuels sont ouverts aux élèves ayant atteint leur maturité vocale (à partir de 15 ans).

Cours individuels

Adolescents, adultes - 30' à 45' par semaine

Chant lyrique, chansons/musiques actuelles.

Cours associé obligatoirement à une pratique d'ensemble – bases de formation musicale acquises.

Le chœur d'enfants

Enfants de 7 à 12 ans - 45' par semaine

Ensemble choral rassemblant les enfants des classes de formation musicale 1^{re} et 2^e année et les enfants inscrits uniquement au chœur.

Technique vocale – classe de chant

Cours en petit groupe de 4 à 8 participants.

Adultes amateurs – 1h15 par semaine

Travail individualisé axé sur la technique vocale. Etude sur les répertoires de musiques classiques et actuelles, chanson, variétés, compositions personnelles...

Le petit chœur

Chœur mixte de 10 à 15 participants. Ados/Adultes amateurs et avancés - 1h15 par semaine

Travail d'ensemble autour de la polyphonie, répertoire ouvert sur les musiques classiques, actuelles et du monde.

Groupe chansons

Ensemble de 15 à 30 chanteurs amateurs.

Adultes - 1h à 2h par semaine

Séances de chant en collectif, accompagnées au piano, autour des grands succès de la chanson française du répertoire, du "Temps des cerises" à "La Javanaise". Détente, plaisir et convivialité assurés.



A l'Ecole de la Gare, un projet fort : "l'Orchestre à l'école"



Grâce à un partenariat entre la Ville et l'Education Nationale, tous les enfants scolarisés à l'Ecole de la Gare bénéficient d'un enseignement musical renforcé assuré par les professeurs et musiciens intervenants du conservatoire.

Ainsi, les enfants bénéficient d'un cours une à deux fois par semaine à L'Unisson pendant le temps scolaire. Les instruments suivants : percussions, flûtes traversières, clarinettes, trompettes, trombones, violons, alti, violoncelles et ukulélés, sont mis gratuitement à disposition des enfants pendant tout leur scolarité à l'Ecole de la Gare. (Leur attribution est coordonnée par la directrice de l'Ecole de la Gare).

Les enseignements :

- ▶ **Maternelle et CP** : éveil et initiation musicale (30' à 1h/semaine)
- ▶ **CE1 et CE2** : initiation musicale et atelier Batu-cada, percussions brésiliennes (1h45/semaine)
- ▶ **CM1 et CM2** : initiation à un instrument de musique en petit groupe et répétition en collectif (2 x 45'/semaine).

A noter : les parents qui souhaitent que leurs enfants participent à ce dispositif peuvent bénéficier d'une dérogation d'inscription à la carte scolaire.





COORDONNEES

L'UNISSON
Conservatoire de musique
28 bis rue de la Gare
38120 Saint-Egrève
04 76 75 48 63
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

VOS CONTACTS

Directrice :
Solange Bonvalot
Responsable du département jazz/musiques actuelles :
Fabrice Bon
Accueil, secrétariat, scolarité :
Françoise Bouat

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

- Lundi, mardi, jeudi : 13h30/18h
- Mercredi : 9h/12h30 et 13h30/17h

INSCRIPTIONS

- Réinscriptions des anciens élèves : courant juin
- Inscriptions des nouveaux élèves : début septembre

Les admissions sont prononcées dans la limite des places disponibles, priorité étant donnée aux enfants saint-égrévois et aux demandes de réinscriptions. Les élèves non admis sont placés en liste d'attente et contactés dès qu'une place est libérée.

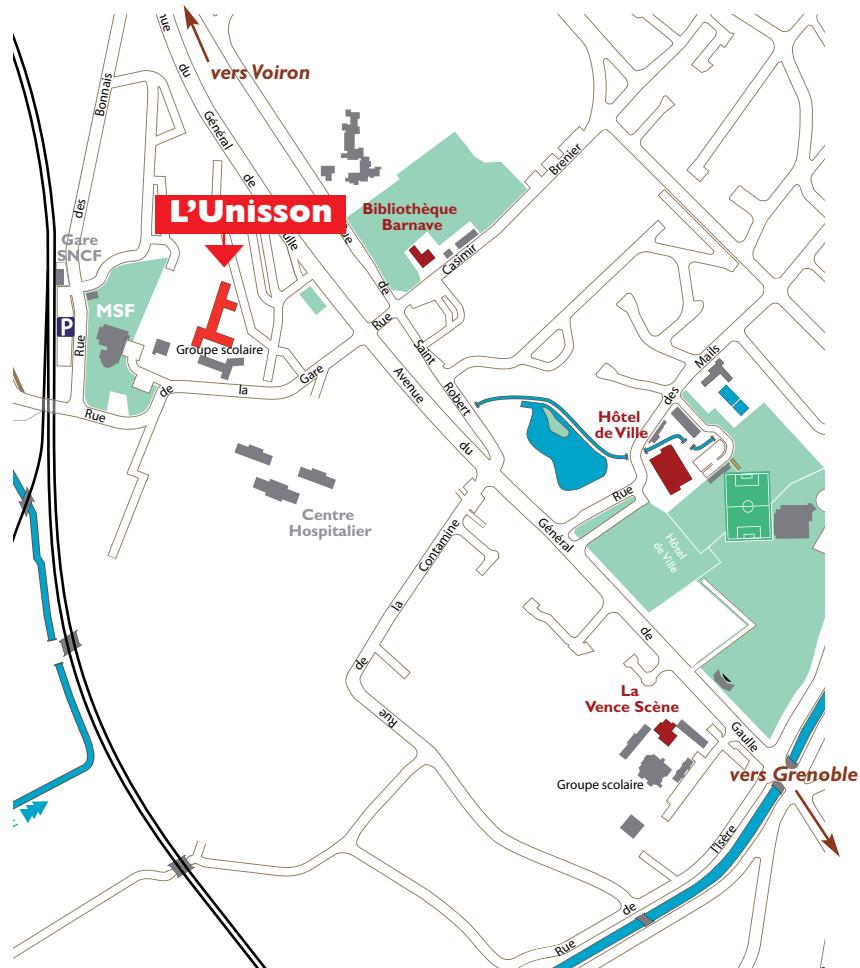
Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées durant toute l'année, elles sont alors intégrées aux listes d'attente.

TARIFS

Les tarifs sont calculés en fonction du nombre de disciplines pratiquées.

- Tarifs différenciés et préférentiels pour les élèves enfants ou adultes saint-égrévois et calculés en fonction du quotient familial.
- Tarif unique pour les élèves extérieurs à la commune.
- Inscription annuelle, payable en trois versements (factures trimestrielles).

Plan d'accès



Arrêts de bus

Ligne 30
Arrêt "La Gare"
Ligne 1
Arrêt "La Pinéa"



Conservatoire de musique

28 bis rue de la Gare

38 120 Saint-Egrève

04 76 75 48 63

ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

www.saint-egreve.fr